

## Assemblée Générale annuelle de l'association A3Gym 19 juin 2014 – 20 h 15 – Salle de réunion du Coi

### Présents :

Alexandrine CAILLERE, membre CA  
Manuela GEORGET, trésorière  
Laure LEGRIX, secrétaire  
Alexandra CONDÉ, entraîneuse  
Wendy FALLOURD, entraîneuse  
Eric RONTET, parent  
Sophie BOULANGER, parent  
Laurent FLAMENT, président

### Excusée :

Virginie CHEQUE, parent

L'AG de création de l'association a eu lieu le 11 décembre 2009.

**Cette AG est la cinquième AG du club. Elle a lieu après la quatrième saison du club.**

Aucun pouvoir, aucune candidature au Conseil d'Administration n'ont été reçus.

## Bilan saison 2013-2014

### Bilan sportif très positif

L'activité a accueilli 35 enfants en 2010-2011, 83 enfants en 2011-2012, 87 enfants en 2012-2013. **Cette quatrième saison, 87 enfants ont participé régulièrement à l'activité.** L'assiduité a été bonne et les cours ont satisfait les enfants, les parents et l'encadrement du club. Grâce à l'intervention de Christophe LEROY, responsable des sports à la Mairie, et George DELPIT, responsable du complexe du Coi, le nombre de cours a pu être conservé (6). Plus d'une trentaine de refus ont dû être faits.

4 entraîneuses ont animé les séances.

- Alexandra CONDÉ, ancienne gymnaste et entraîneuse, inscrite pour un Contrat de Qualification Professionnelle en gymnastique acrobatique.
- Wendy FALLOURD, ancienne gymnaste et diplômée entraîneuse en Angleterre.
- Laurent CONDÉ, ancien gymnaste et entraîneur (non diplômé) ;
- Nadège GOUIN, parent et aide pour la baby gym.

Les cours ont été dispensés sur six séances, chaque enfant ne pouvant participer qu'à un seul cours :

- **Bébé gym** (3-6 ans)
  - Mercredi 15h30 – 16h30
- **École de gym (premier niveau** de pratique)
  - Jeudi 17h30 – 18h30 – 6 à 9 ans
  - Vendredi 17h – 18h – 7 à 10 ans
- **École de gym (deuxième niveau** de pratique)
  - Jeudi 17h30 – 20h
  - Vendredi 18h – 19h30
  - Mercredi 14h – 15h30

En décembre 2013, sur 3 séances du mercredi, un stage a été proposé à 8 garçons du centre de loisirs de Beauief. Ce stage a été l'occasion de leur faire découvrir la gymnastique. Sol, barres et saut au programme. Les cours ont été encadrés par Laurent FLAMENT, président.

Les cours se sont bien déroulés tout au long de l'année. Toutefois, deux difficultés en définitive :

- acquérir et pouvoir utiliser un matériel complémentaire (surtout sol et saut) afin d'offrir toute la panoplie de la discipline gymnique.
- disposer de créneaux supplémentaires et plus élargis pour que les enfants aguerris puissent évoluer à leur niveau et entrer, s'ils le souhaitent, en compétition.

**Une évolution doit être recherchée avec les élus locaux, les responsables des équipements sportifs, le collège, le lycée et les associations sportives.**

Un projet est en cours de construction avec la Mairie. Il est envisagé de convertir l'un des bâtiments de la caserne Voyer. A3Gym s'impliquera dans ce projet auprès de la Mairie.

### Bilan associatif

Le club est affilié à la Fédération Française de Gymnastique et est agréée par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports. A3gym s'est inscrit en 2013 dans le processus de labellisation *petite enfance*. Ainsi, Alexandra et Wendy ont suivi la formation baby gym. Alexandra a obtenu la compétence. A3Gym devrait obtenir le label d'ici la fin d'année 2014 après avoir validé une partie administrative.

### Bilan budgétaire

Le budget sera clos fin juillet 2014. Il sera donc présenté lors du CA de septembre.

Nous pouvons toutefois d'ores-et-déjà indiqué que nous finirons l'année sportive sur un bilan financier positif. Deux raisons : augmentation de la cotisation pour les enfants faisant une heure et demi d'activité et une diminution des charges liées à la diminution d'heures faites par Wendy.

## Perspectives saison 2014-2015

### Budget prévisionnel annuel

Le budget prévisionnel sera aussi présenté en septembre en conseil d'administration.

**Les seules dépenses fédérales coûtent plus de 3 000 euros / saison.** Il faut ajouter à cela d'autres dépenses inhérentes à la vie associative comme les frais administratifs ou l'achat de petit ou gros matériel. Le poste des frais de personnel s'élève à un peu près à **4 400 euros**.

**Le budget équilibré se situe à hauteur de 10 500 euros pour la saison 2014-2015.**

**Après la séance d'essai, il est confirmé que l'accès aux cours ne peut être permis que si la feuille d'inscription et le paiement des cotisations sont réalisés** (paiement échelonné possible mais chèques donnés).

Les inscriptions ont débuté dès ce mois de juin pour les anciens gymnastes. Les inscriptions en août et septembre se feront dans l'ordre d'arrivée.

Pour la saison 2014-2015, A3Gym va s'inscrire pour la première fois dans une démarche de compétition. Après avoir rencontré le comité départemental de la FFG, il est envisagé d'inscrire deux équipes de gymnastes. Cela peut avoir une répercussion sur les charges associatives. Suivant ces coûts, il pourra être envisagé de demander aux parents des compétiteurs de participer aux frais d'inscriptions et de déplacement.

Il est reconduit que le niveau de cotisation varie selon que l'enfant bénéficie d'un cours d'une heure, ou d'un cours d'une heure et demi. La cotisation se décompose sans dégressivité suivant le nombre d'enfants par famille.

Deux tarifs de cotisation : un avant le 31 décembre, un après le 1<sup>er</sup> janvier, quel que le nombre de semaines de cours qui seront suivis par l'enfant.

Cotisation par enfant	1h / semaine	1,5h /semaine
Licence FFG individuelle (dont assurance)	32,5 €	32,5 €
Licence FFG du club (cotisation nationale, régionale et départementale)	2,5 €	2,5 €
Frais gestion du club	5 €	5 €
Rémunération des entraîneurs	7 €/ mois	9 €/ mois
<b>TOTAL</b> inscriptions jusqu'à décembre	<b>110 €</b>	<b>130 €</b>
Inscriptions après janvier (après accord sur l'opportunité sportive de l'inscription)	80 €	100 €

Les familles pourront être remboursés d'une partie de la cotisation (uniquement la partie *rémunération des cours*) suivant les modalités suivantes :

Remboursement par enfant	1h / semaine	1,5h /semaine
<b>Arrêt avant fin octobre</b> (tout motif)	60 €	80 €
<b>Arrêt avant fin décembre</b> (sur justificatif médical ou de déménagement)	45 €	60 €
Après le 1 <sup>er</sup> janvier	Pas de remboursement	

**Des manifestations seront à organiser pour amener des ressources complémentaires** (vente de T-Shirt floqué avec le logo de l'association, vente d'articles en brocante, tombola, etc.).

## Prévisions sportives et associatives

### 1 - Inscriptions pour la nouvelle saison

Les inscriptions seront réalisées selon les mêmes modalités qu'en septembre 2013. Une inscription est possible dès juin pour les gymnastes déjà adhérents. En fin d'été, une première période permettra aux anciens de s'inscrire. Ensuite, l'ordre d'inscription sera privilégié pour accueillir les enfants.

**Samedi 30 août** – de 10h à 12h :

inscriptions prioritaires des anciens gymnastes 2012-2013

inscriptions de nouveaux gymnastes

**Samedi 06 septembre** – Forum des associations : inscriptions dans l'ordre d'arrivée (fiche et paiement)

**Mercredi 10 septembre** – reprise des cours

L'organisation des séances d'inscription sera faite avec Georges DELPIT et le pôle SCAJE de la Mairie.

## 2 - Cours

D'autres créneaux horaires sont à trouver car les demandes d'inscriptions sont importantes. Les conditions de pratique sont aujourd'hui bloquantes pour la progression des enfants.

**Il faudrait faire évoluer les conditions de pratique pour les enfants. Il s'agit d'offrir des cours réellement pertinents pour les gymnastes, en vue de progresser et d'entrer en compétition.**

Des groupes de niveau sont à construire. Une cible pourrait être :

- **Bébé gym 3-5 ans, éveil gymnique 4 à 6 ans**  
La bébé Gym favorise l'épanouissement personnel et le développement de la motricité globale de l'enfant à travers des activités ludiques et des parcours aménagés. L'éveil gymnique prépare ensuite progressivement aux activités et aux sensations plus spécifiques qu'elles procurent.  
**Pour cette tranche d'âge, une seule séance d'1h par semaine est très satisfaisante.**
- **École de gym - 6 et +**  
Elle est ouverte aux débutants et à celles et ceux dont le profil et les attentes correspondent à la pratique d'un gymnastique de loisirs. **Une séance d'1h30 par semaine est particulièrement adaptée à ce niveau de pratique.**
- **École de gym vers et pour la compétition – 8 ans et +**  
**Deux séances par semaine (3h au total), dans des jours non consécutifs,** permettent un réel travail gymnique et une progression pour les enfants ayant acquis les fondamentaux. Ce sont des cours pour un niveau de pratique supérieure en loisirs et pour les enfants en compétition (**GAF – Gymnastique Artistique et Féminine – et Team Gym**).

**Les enfants ne peuvent être inscrits que dans un seul groupe durant la saison** afin de garantir l'homogénéité des groupes et la cohérence dans la progression des cours. Lorsque cela pourra se mettre en place, les cotisations devront être revues pour distinguer bébé gym, éveil gymnique, école de gym, compétition.

Exemple de répartition adaptée

Groupe	Nb enf. maxi	Nb heures / semaine	Lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
Bébé gym	10	1h	17 h – 18 h				
éveil gym	10	1h				17 h – 18 h	
école1	15	1h30		18 h – 19 h30			
école2	15	1h30				18 h – 19h30	
école3	15	1h30			13h30 – 15 h		
GAF1	15	3h	18 h – 19h		15 h – 17 h		
GAF2	15	3h		17 h – 18 h			17 h – 19 h
TeamGym	15	3h			17 h – 19h		19 h – 20 h
<b>Total club</b>	<b>110</b>	<b>15h30</b>	2h	2h30	5h30	2h30	3h

Pour pouvoir atteindre ce calendrier de cours, il faudrait une salle spécialisée gymnastique. Cela ne peut pas être réalisé pour septembre 2014.

### **3- Compétition**

A3Gym a quelques garçons mais c'est surtout une population féminine qui participe aux cours de gymnastique. Certains des gymnastes ont quatre ans de pratique au mois de juin 2014. Parmi eux, plusieurs ont largement le niveau requis pour les compétitions. Ce sont des gymnastes qui, depuis un an ou deux, viennent vers les entraîneurs et les parents pour demander de participer à des compétitions. Pouvoir confronter leurs aptitudes à d'autres gymnastes d'autres clubs les stimulent.

Après avoir étudié les différentes options, **le Conseil d'Administration a retenu de présenter des équipes de gymnastes en compétitions par équipe** dans un premier temps.

Deux équipes pourraient être présentées dès la saison 2014-2015 :

- Une équipe féminine en Gymnastique Artistique Féminine – GAF  
Six filles peuvent faire partie de l'équipe.  
Cette compétition est une compétition par agrès (poutre, barres asymétriques, sol et saut).
- Une équipe mixte en TeamGym peut être présentée.  
L'équipe peut être composée de 6 à 12 gymnastes  
Le TeamGym implique des aptitudes gymniques dans trois disciplines différentes (mouvement d'ensemble au sol, saut et mini-Trampoline, et Tumbling). La production doit inclure une bonne coordination de l'équipe, une excellente technique et des éléments acrobatiques spectaculaires. Le caractère particulier du TeamGym, c'est l'esprit et l'ambiance.  
Toute équipe de TeamGym inscrite participe aux championnats de France.



Pour les tenues de compétition, les justaucorps ou les tenues de TeamGym doivent répondre à des réglementations spécifiques. Après discussion lors de l'assemblée générale, il est retenu le principe suivant :

- Le justaucorps (ou tenue TeamGym) de compétition sera choisi par le club. Il sera sans marquage (flocage ou écusson). Les parents devront acheter le justaucorps (ou tenue teamGym).
- Le club pourra faire l'acquisition d'un jogging (veste+pantalon de survêtement) **avec écusson** du club.

Le survêtement pourra servir en compétition ou pour les manifestations locales (forum des associations, carnaval, etc.).

## Projet associatif

Les quatre premières années de fonctionnement de l'association ont permis d'identifier les pistes de travail et de développement. Le Conseil d'Administration de l'association est cependant encore fragile. Seulement cinq parents sont actuellement au bureau dont quatre dès le démarrage d'A3Gym.

Construire un projet associatif avec une implication des parents a été proposé. Les retours ont été peu probants. L'entrée en compétition, lors de la saison 2014-2015, et la publication de ce projet associatif devraient permettre à d'autres parents de participer plus activement à la vie de l'association.

**Dans ce contexte, la démarche retenue par le Conseil d'Administration en octobre 2013 pour élaborer ce projet associatif est la suivante :**

- prendre en compte les orientations et le projet de développement de la Fédération Française de Gymnastique,
- rassembler les idées et les attentes exprimées oralement par les gymnastes, les parents, les entraîneurs et la municipalité. Ces attentes n'ont pas été collectées lors de réunion mais au gré des rencontres,
- formalisation d'un pré projet par le président du club à fin mai 2014,
  - concertation avec le bureau, les entraîneurs et le conseil d'administration,
  - présentation du pré projet à la mairie de Saint-Jean-d'Angély le 10 juin 2014,
  - modifications apportées pour constituer un projet associatif provisoire,
- **vote du projet associatif lors de l'Assemblée Générale du 19 juin 2014,**
- diffusion du projet associatif auprès des parents, de la Fédération Française de Gymnastique, de la municipalité et d'acteurs institutionnels pour avis, Les avis sont sollicités à échéance du 15 août 2014
- **Septembre 2014 : publication du projet associatif définitif**

**Le projet associatif est validé par l'assemblée générale. Il va être diffusé aux parents et présenté aux élus.**

## Questions diverses

1. **Film australien récent « Une seconde chance »** -  
<http://www.asecondchance.tv/ASecondChance/A-Second-Chance-home.html>  
Ce film est peu diffusé en France et est disponible en DVD. Le scénario du film et l'univers gymnique semblent plaire aux jeunes filles gymnastes.  
Après un échange avec le cinéma EDEN, ce film pourrait faire l'objet d'une diffusion au cinéma. Après discussion, nous retenons de demander la programmation de ce film un samedi après-midi de septembre lors d'une séance publique au tarif normal pour le public, à prix réduit pour les gymnastes.
2. Don de matériel du lycée de Cognac ... rechercher des locaux sur st-jean-d'Angély  
Laurent CONDÉ a pu réaliser une opération très intéressante. Le Lycée de Cognac pourrait faire un don de matériel à A3Gym. Dès que nous disposerons du volume de stockage nécessaire, A3Gym cherchera des locaux sur Saint-Jean-d'Angély afin de les rapatrier dans les meilleurs délais et les inscrire dans son patrimoine associatif.

## Élections du conseil d'administration et du bureau

### **Rappel :**

**L'association est administrée par le Conseil d'administration comprenant 12 membres pour 3 années par l'Assemblée Générale. Les salariés de l'association ne peuvent pas être membres du Conseil d'Administration. En cas de vacance, le Conseil d'administration pourvoit au remplacement de ses membres jusqu'à l'Assemblée Générale suivante. Le Conseil d'administration se renouvelle en totalité tous les 3 ans. A cette occasion, le Conseil d'administration élit à son tour en son sein un bureau pour une durée de 3 ans composé d'un président, d'un vice-président, d'un trésorier, d'un trésorier adjoint, d'un secrétaire, d'un secrétaire adjoint. Les postes de vice-président, de secrétaire adjoint ou de trésorier adjoint peuvent rester vacants si aucun membre ne se porte candidat. L'assemblée désigne pour un an, les deux vérificateurs aux comptes qui sont chargés de la vérification annuelle de la gestion du trésorier. Les postes de vérificateurs aux comptes peuvent être vacants.**

**Lors de cette AG, deux parents ont souhaité rejoindre l'association. Le bureau n'est pas modifié.**

<b>Mandat sept-2013 à juin 2016</b>		<b>2013-2014</b>	<b>2014-2015</b>	<b>2015-2016</b>
Sophie BOULANGER	47 rue de la champagne la Touzetterie - 17400 Saint Jean d'Angély	Vacant	Membre CA	--
Alexandrine CAILLÈRE	1 rue des Lavois - 17400 Saint Jean d'Angély	Membre CA <b>secrétaire</b>	Membre CA <b>secrétaire</b>	
Virignie CHEQUE	13 rue des Douves – 17330 Deuil sur le Mignon	Membre CA	Membre CA	
Laurent FLAMENT	13 Faubourg de Niort - 17400 Saint Jean d'Angély	Membre CA <b>président</b>	Membre CA <b>président</b>	
Manuela GEORGET	2A rue de la Trichetterie - 17400 La Vergne	Membre CA	Membre CA	
Laure LEGRIX	174 rue fief du Chêne - 17400 Saint Jean d'Angély	Membre CA <b>trésorière</b>	Membre CA <b>trésorière</b>	
Eric RONTET	91 Faubourg Taillebourg - 17400 Saint Jean d'Angély	Vacant	Membre CA	
8ème membre CA	--	Vacant	--	--
9ème membre CA	--	Vacant	--	--
10ème membre CA	--	Vacant	--	--
11ème membre CA	--	Vacant	--	--
12ème membre CA	--	Vacant	--	--
Vérificateur aux comptes	--	Vacant	--	--
Vérificateur aux comptes	--	Vacant	--	--

**Il est très souhaitable que de nouveaux parents s'impliquent dans la vie de l'association, même en cours de mandat** (les statuts permettent d'occuper les postes vacants après accord des membres élus). **Aujourd'hui, l'association repose sur peu de parents et sur les entraîneurs.**

Le président,

La secrétaire,

La trésorière,

Laurent Flament

Alexandrine Caillère

Laure Legrix